

## LE COMMERCE ET L'ENVIRONNEMENT DANS LES AMÉRIQUES

<http://www.cec.org/symposium>

Du 24 au 28 mars 2003, la CCE tiendra, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, des réunions de discussion sur l'environnement et le commerce en Amérique du Nord et en Amérique latine. Des chercheurs, des représentants des gouvernements, d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et d'organisations internationales, ainsi que des membres du grand public, se réuniront à Mexico pour tenter de mieux comprendre les effets de la libéralisation des échanges sur l'environnement. La portion organisée par la CCE portera sur les liens entre l'environnement et le commerce dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

Grâce aux nouvelles connaissances qui seront acquises et à la poursuite de ses activités, la CCE continuera de jouer un rôle de premier plan dans l'adoption de mesures commerciales qui soutiennent le développement durable en Amérique du Nord.

- Atelier public sur le chapitre 11 de l'ALÉNA, parrainé par le Comité consultatif public mixte, le 24 mars
- Deuxième Symposium nord-américain de la CCE sur les liens entre l'environnement et le commerce, les 25 et 26 mars
- Réunion du PNUE sur le renforcement des capacités dans les domaines de l'environnement, du commerce et du développement durable en Amérique latine, les 27 et 28 mars

Le nombre de places réservées au grand public étant limité, les participants sont invités à se préinscrire. Un formulaire d'inscription peut être téléchargé à partir de l'adresse <<http://www.cec.org/symposium>>. Des informations supplémentaires seront affichées sur le site Web à mesure qu'elles deviendront disponibles.



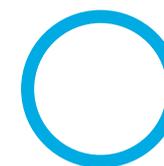
La CCE a été créée par les trois pays partenaires nord-américains en vue de favoriser l'atteinte des buts et objectifs environnementaux de l'ALÉNA et de promouvoir une plus grande compréhension des liens entre l'environnement, l'économie et le commerce en Amérique du Nord.



Commission de  
coopération environnementale  
de l'Amérique du Nord  
393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200  
Montréal (Québec), Canada H2Y 1N9  
Tél. : (514) 350-4300 Téléc. : (514) 350-4314  
info@ccemtl.org <http://www.cec.org>

# Libre-échange et environnement

Les enseignements tirés de  
l'expérience nord-américaine



## Le libre-échange est-il utile ou nuisible à l'environnement ?

Les effets de la libéralisation du commerce sur l'environnement font l'objet de nombreuses analyses. Tandis que certains affirment que l'intensification des échanges commerciaux nuit à la qualité de l'environnement, d'autres pensent qu'elle permet à certains pays de trouver des solutions à leurs problèmes environnementaux.

Pour éclairer le débat, il est essentiel de disposer d'informations à la fois pertinentes et récentes. En décembre 2002, la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord, avec l'appui de la Fondation Ford, a publié le document intitulé *Libre-échange et environnement : un tableau plus précis de la situation*, rapport qui résume d'importantes études réalisées récemment sur les liens entre l'environnement et le commerce, de même que les conclusions de ces études.

Le rapport présente les résultats du premier Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, événement novateur organisé par la CCE à Washington, D.C., en 2000, qui a permis d'aborder différents sujets allant des effets de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) sur la foresterie, les pêches et l'eau douce au commerce des déchets dangereux, aux transports et aux services. L'ensemble des communications présentées lors de ce symposium ont été regroupées sous le titre *Les effets environnementaux du libre-échange et peuvent être consultées à l'adresse <<http://www.ccc.org>>*<sup>1</sup>.

Certaines des informations contenues dans les communications présentées soutiennent l'approche voulant que la croissance économique favorise l'amélioration de la qualité de l'environnement, tandis que d'autres vont dans le sens contraire. Dans certains cas, le libre-échange a effectivement permis d'améliorer la qualité de l'environnement, surtout lorsqu'on fait appel à de nouvelles technologies et à des techniques de gestion. Dans d'autres cas, par contre, le libre-échange a entraîné une dégradation de l'environnement.

Même si la plupart des évaluations des effets du commerce sur l'environnement révèlent un lien indirect et généralement très ténu entre les échanges commerciaux et l'évolution de l'environnement, les conclusions présentées dans *Libre-échange et environnement : un tableau plus précis de la situation* révèlent que le libre-échange, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, peut être lié directement à certains changements, bien que peu marqués parfois, touchant la qualité de l'environnement – qu'ils soient positifs ou négatifs.

Comme le titre de ce rapport le laisse entendre, le tableau se précise lorsqu'on répartit les chiffres recueillis par secteur économique, par source de pollution et par emplacement.

1. Les conclusions présentées dans *Les effets environnementaux du libre-échange – Documents de recherche présentés à l'occasion du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce (octobre 2000)* (CCE, 2002) sont la responsabilité de chaque auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues de la CCE ou des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis.

## Le libre-échange modifie-t-il notre environnement ?

### Quelques conclusions

À l'heure actuelle, aucun indicateur unique (comparable, p. ex., à ce que le produit intérieur brut révèle au sujet de l'économie) ne permet de mesurer les incidences du libre-échange sur l'environnement. Les indicateurs existants sont plutôt propres aux différents milieux – l'air ou l'eau, par exemple. Les résultats des recherches qui ont été présentés lors du premier Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, parrainé par la CCE, indiquent que ces effets diffèrent selon le secteur économique et le milieu écologique étudié. Voici certaines des conclusions qui ont été présentées par les intervenants :

#### 1 Certaines collectivités frontalières ont souffert davantage de la pollution atmosphérique

L'intensification du transport routier a donné lieu à une augmentation du niveau de pollution atmosphérique en chiffres absolus aux points de passage frontalier entre le Mexique et les États-Unis et entre le Canada et les États-Unis. Parce que les infrastructures locales n'ont pas été améliorées en conséquence, les nombreux camions bloqués à la frontière avec leur moteur tournant au ralenti ont généré davantage de pollution. Des

collectivités frontalières ont par ailleurs été touchées par une intensification de la pollution sonore et par d'autres pressions exercées sur leur environnement.

**Renseignements supplémentaires :** R.M. Poynter et S.A. Holbrook-White, « Les couloirs de transport des marchandises visées par l'ALÉNA : modes d'évaluation des répercussions sur l'environnement et des solutions de rechange » (CCE, 2002).

#### 2 Peu d'indices révèlent qu'il y a eu « sous-enchère »

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les études démontrent que, dans les années 1990, la qualité de l'environnement et les mesures de protection environnementale — qui sont évaluées au moyen de divers indicateurs — se sont améliorées dans tous les États américains. Qui plus est, les spécialistes n'ont trouvé aucune indication de changement dans la façon

de déterminer la qualité de l'environnement et les mesures de protection environnementales lorsque l'ALÉNA a été ratifié.

**Renseignements supplémentaires :** G. Fredriksson et D.L. Millimet, « Les politiques environnementales font-elles l'objet d'une sous-enchère ? Les effets de l'ALÉNA » (CCE, 2002).

#### 3 Les lacunes de la réglementation peuvent créer des « refuges pour pollueurs » dans certains cas

En examinant les données globales portant sur tous les secteurs, on obtient bien peu d'éléments prouvant que les variations entre les règlements environnementaux des trois signataires de l'ALÉNA créent un grand nombre de « refuges pour pollueurs ». Par ailleurs, pour les investisseurs, ces règlements sont, en général, moins importants que d'autres facteurs dans le choix des sites d'implantation.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations canadiennes de déchets dangereux en provenance des États-Unis ont pratiquement été multipliées par cinq. Cette augmentation, principalement attribuable aux industries américaines de l'acier et des produits

chimiques, survient à un moment où ces deux industries enregistrent une diminution de la production de déchets en chiffres absolus. Il semble qu'elle soit imputable aux écarts de plus en plus grands entre les deux pays en ce qui concerne les coûts d'observation de la réglementation que doit assumer l'industrie – c'est pourquoi le Conseil de la CCE a demandé d'autres analyses comparatives, afin de mieux appuyer la gestion écologique des déchets dangereux.

**Renseignements supplémentaires :** M. Jacott, C. Reed et M. Winfield, « La production de déchets dangereux et la gestion de leur transport transfrontalier entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, de 1990 à 2000 » (CCE, 2002).

#### 4 Le libre-échange en Amérique du Nord entraîne une légère augmentation de la production de plusieurs polluants

Les indices recueillis par le biais de travaux de modélisation portent à croire que l'ALÉNA a entraîné une augmentation des émissions de polluants dans trois secteurs : l'industrie pétrolière, l'industrie des métaux de base, le matériel de transport. L'évolution des rejets de polluants varie selon le pays. Les émissions totales de monoxyde de carbone ont enregistré une augmentation estimative de 2 % aux États-Unis, principalement en raison de l'augmentation de la production de métaux de base liée à l'ALÉNA. Au Mexique, la croissance de l'industrie pétrolière s'est accompagnée d'une hausse des émissions de monoxyde de carbone, d'oxydes d'azote et de dioxyde de soufre. Au Canada et aux États-Unis, l'intensification du transport liée à

l'ALÉNA a entraîné une augmentation des émissions de composés organiques volatils, ainsi que des rejets de substances toxiques et de métaux biocumulatifs. Au Mexique, l'expansion de l'industrie des produits chimiques a fait augmenter les rejets de substances toxiques. Par contre, le ralentissement d'activité de l'industrie canadienne des métaux de base depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA s'est traduit par une réduction des rejets de substances toxiques de cette industrie.

**Renseignements supplémentaires :** S. Vaughan et G. Block (2002), *Libre-échange et environnement : un tableau plus précis de la situation*.

#### 5 Une saine gestion fait toute la différence

L'évaluation des effets du libre-échange sur l'environnement est un exercice complexe qui évolue constamment. Les résultats des recherches compilés par la CCE révèlent que le lien entre l'environnement et le commerce est loin d'être simple. La conclusion qu'il convient de tirer n'est peut-être pas que le libre-échange en tant que tel est bon ou mauvais pour l'environnement, mais que l'intensification du libre-échange et le développement durable ne sont pas nécessairement incompatibles.

Lorsque la libéralisation du commerce va dans le sens des priorités en matière de protection de l'environnement, elle peut faciliter le développement durable – tout comme une intensification du libre-échange peut entraîner une dégradation de l'environnement si elle ne s'accompagne pas de mesures strictes de protection de l'environnement. **En bout de ligne, ce sont les politiques adoptées qui font toute la différence**, différence qui tient tout simplement à la gestion éclairée des liens entre l'environnement et le commerce.

#### 6 La transparence pour des politiques efficaces

Le principal enseignement que l'on peut tirer des travaux de la CCE en matière d'évaluation des incidences environnementales est simple : il faut que le public participe le plus tôt possible et souvent au processus d'évaluation de ces incidences. Le principe de transparence et une participation constructive du public constituent les fondements de la gouvernance démocratique et en assurent la légitimité. La CCE favorise la participation du public à toutes les étapes de ses travaux.

Par exemple, en prévision du symposium de 2000, la Commission a lancé un appel de communications qui a donné lieu à une soixantaine de propositions, dont treize ont été retenues en vue de leur publication. Durant le symposium, près de 300 personnes ont participé aux discussions, qui ont été retransmises en direct sur le Web.

